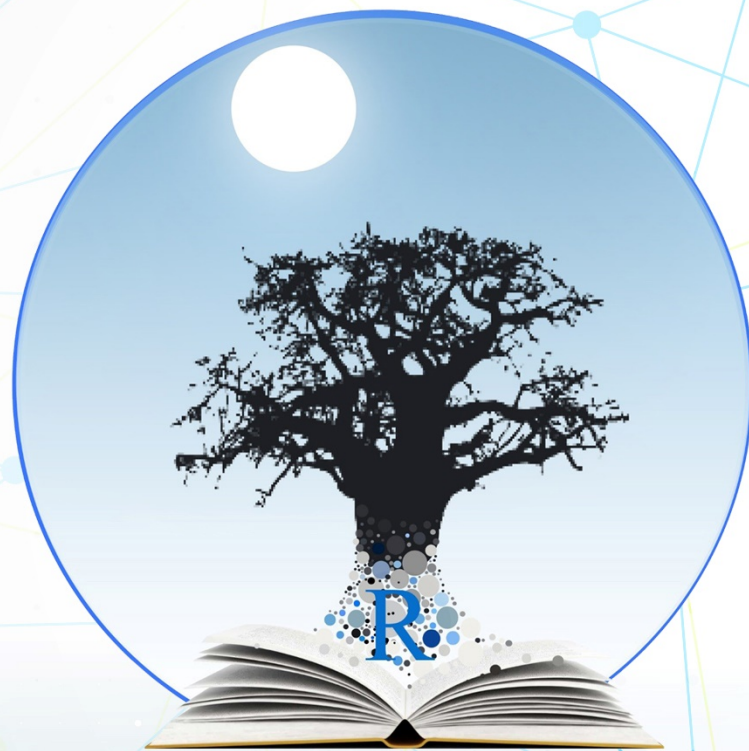


# REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences  
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara  
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 6 décembre 2023



# REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences  
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara  
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 6 décembre 2023

**REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION**

ISSN : [2617-7560](https://doi.org/10.26907/2617-7560)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

**DIRECTEUR DE RÉDACTION** : PROFESSEUR JEAN-CLAUDE OULAI

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. MAKOSSO JEAN-FÉLIX, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

**COMITÉ DE RÉDACTION**

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU

PROF. JEAN-CLAUDE OULAI

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR NIAMKEY AKA, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

**COMITÉ DE LECTURE**

PROF. IBO LYDIE

PROF. KOFFI EHOUMAN RENÉ

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR ASTÉ N'CHO JEAN-BAPTISTE, MCU

DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUA

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

**MARKETING & PUBLICITÉ** : DR KOUAMÉ KHAN

**INFOGRAPHIE / WEB MASTER** : DR TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

**ÉDITEUR** : DSLC

**TÉLÉPHONE** : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

**COURRIEL** : [soumission@relacom-slc.org](mailto:soumission@relacom-slc.org)

**INDEXATION** : <https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

**SITE INTERNET** : <http://relacom-slc.org>

**LIGNE EDITORIALE**

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

***Le Comité de Rédaction***



## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

### I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

### II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

## SOMMAIRE

1. Gbandi ADOUNA / Mimboade BAKPA (Université de Kara, Togo)  
**Imparisyllabicit , rudiment pour l' tude du verbe en Ncam (Bassar),  
langue Gur du Togo et du Ghana** 10
2. AHIZI Anado Jean Michel (Universit  Alassane Ouattara, Bouak -C te d'Ivoire)  
**Analyse de contenu simplifi e des messages publicitaires des  
universit s et grandes  coles priv es de C te d'Ivoire** 23
3. Abdourahmane BA (Universit  Assane Seck, Ziguinchor-S n gal)  
**Du salafisme   l'islamisme politique ou l' mergence de mouvements  
politico-religieux d'inspiration salafiste : le cas des fr res musulmans en  
Egypte** 36
4. Jacques BARRO (Universit  Norbert Zongo, Koudougou-Burkina Faso) /  
Oboussa SOUGU  (Centre Universitaire de Banfora, Burkina Faso)  
**La guerre civile vend enne dans *Quatrevingt-treize* : analyse figurative et  
horizons pragmatiques** 51
5. Ars ne BL  KAIN (Universit  Alassane Ouattara, Bouak -C te d'Ivoire)  
**Ebolavirus et coronavirus dans le roman africain ou l'adversit  comme  
adjuvant remanent de la renaissance africaine** 68
6. Babacar FAYE / Mame Birame N'DIAYE (Universit  Cheikh Anta Diop, Dakar-  
S n gal)  
**La probl matique de l'aidance familiale au S n gal : pratiques, attitudes  
linguistiques et repr sentations sociales dans l'espace public et familial  
  Dakar** 82
7. Anicette Imbie AMON  pse. FOLOU (Universit  Alassane Ouattara, Bouak -  
C te d'Ivoire)  
**De l'influence des m dias sociaux sur la performance acad mique des  
 tudiants du d partement des sciences du langage et de la  
communication (DSLCL)** 91
8. GAYE Ndickou (Universit  Cheikh Anta Diop, Dakar-S n gal) / LELOUP  
Fabienne (Universit  Catholique de Louvain-Mons, Belgique)  
**Le r le des associations environnementales locales dans la gestion des  
ressources naturelles dans le delta du saloum : cas des villages de  
Dionewar et de Toubacouta** 103

9. GOHI Lou Gobou Bien-Aimée (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**La cacao-culture en Côte d'Ivoire : Informer, éduquer et communiquer en matière de changement climatique** 118
10. Gashella Princia Wynith KADIMA-NZUJI (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo)  
**Lumières des temps perdus de Henri Djombo : une socialité littéraire autour du progrès** 131
11. KASSI Yao Germain / ATSE Achi Amédée-Pierre (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)  
**Regard socio-anthropologique du mécanisme traditionnel de prise en charge de la grossesse et de l'accouchement chez les Senoufo : cas de la localité de Waraniéné (Côte d'Ivoire)** 141
12. Krouyé Constant KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Dialectique de l'angoisse et du repentir vers une humanité apaisée** 157
13. Vassiriki KONÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**L'élection d'un roi au Dahomey ou la dramatisation d'un processus successoral en Afrique** 172
14. Haoua NANA (Université Norbert Zongo, Koudougou-Burkina Faso)  
**Dokamisa ou l'identité mémorielle africaine : la cure griotique comme stratégie discursive dans Soleils de Dani Kouyaté** 186
15. NIAMKEY Aka / OUATTARA Sekou (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**La confiance dans le recouvrement des ressources communales en Côte d'Ivoire : analyse et perspectives communicationnelles** 196
16. Kouassi Clément N'DOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Coup d'Etat militaire : politique du sens ou sens de la politique** 206
17. N'Guessan Anatole N'DRI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Memoria y conciencia nacional en Corona de fuego de Rodolfo Usigli** 217
18. Andromy Thomas N'GORAN (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Archives du Conseil Régional de Gbêkê : approche analytique d'une décennie de gestion et de conservation documentaire** 230



19. Nangahouolo Oumar SORO (Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny, Yamoussoukro-Côte d'Ivoire)  
**Des facteurs explicatifs à la question de la représentation sociale de l'insalubrité à Yamoussoukro** 244
  
20. Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ / Essoh Mame Diouman DIAGNE (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Le *Boloye*, une source de création plastique en design textile pour la dynamique de l'industrie de la mode en Côte d'Ivoire** 253

**LA CONFIANCE DANS LE RECOUVREMENT DES RESSOURCES  
COMMUNALES EN CÔTE D'IVOIRE :  
ANALYSE ET PERSPECTIVE COMMUNICATIONNELLE**

NIAMKEY Aka  
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)  
[niakayo2@yahoo.fr](mailto:niakayo2@yahoo.fr)

OUATTARA Sekou  
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)  
[ouattara.sekou4@gmail.com](mailto:ouattara.sekou4@gmail.com)

**Résumé :**

Le civisme fiscal repose sur la confiance entre l'administration et les usagers. La rupture de la confiance entre les deux acteurs constitue bien souvent un facteur entravant le bon recouvrement des ressources fiscales.

En Côte d'Ivoire, les collectivités territoriales, démembrement de l'État central, semblent faire face à cette situation. Toute chose qui justifie la présente réflexion sur « la confiance dans le recouvrement des ressources communales en Côte d'Ivoire : analyse et perspective communicationnelle ».

L'objectif de cet article est de montrer comment la rupture de la confiance entre les contribuables et les élus locaux constitue un frein à la pleine expression de la citoyenneté fiscale. À travers une démarche analytique nous sommes parvenus à mieux cerner notre problématique et à élucider les facteurs à l'origine de la rupture de la confiance. Il semblerait que le mutisme sur les recettes fiscales et les investissements réalisés ou à réaliser dans les communes soient les raisons qui poussent les contribuables à s'opposer ou à vouloir contourner le paiement des taxes dans les collectivités.

Aussi, pour pallier l'insuffisance de confiance entre usagers et élus locaux, nous faisons appel à la Communication pour le changement social et de comportement (CCSC), en vue de l'adoption de la citoyenneté fiscale dans les communes.

**Mot clés :** Côte d'Ivoire, Collectivités Territoriales, Citoyenneté Fiscale, Confiance, Ressources Propres.

**Abstract :**

Tax compliance is based on trust between the administration and users. The breakdown of trust between the two actors mentioned is often a factor that hinders the proper collection of tax resources.

In Côte d'Ivoire, local authorities, a dismemberment of the central state, seem to be coping with this situation. Anything that justifies the present reflection on "confidence in the recovery of municipal resources in Côte d'Ivoire: analysis and communication perspective".

The objective of this article is to show how the breakdown of trust between taxpayers and local elected officials constitutes an obstacle to the full expression of fiscal citizenship. Through an analytical approach we managed to better understand our problem and to elucidate the hindering factors at the origin of the breakdown of trust. It would seem that the silence on tax revenues and on the investments made or to be made in the municipalities are the reasons which push taxpayers to oppose or want to circumvent the payment of taxes in the communities.

Also, to overcome the lack of trust between users and local elected officials, we are using Communication for Social and Behavior Change (CCSC), with a view to the adoption of tax citizenship in the municipalities.

**Keywords:** Côte d'Ivoire, Territorial Communities, Tax Citizenship, Trust, Own Resources.

### **Introduction**

La Côte d'Ivoire, à l'instar d'autres pays africains, a entrepris, au lendemain de son indépendance, des réformes politiques, économiques et sociales dont les objectifs étaient d'impulser un développement inclusif et durable. Dans cette perspective, elle s'est engagée, au début des années 80, dans un vaste chantier de décentralisation, qui a abouti en 2002, à la création des collectivités décentralisées.

Dotées d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, ces nouvelles entités administratives dont la performance est liée à leur capacité de production et de mobilisation de leurs ressources propres, ont pour principale mission, la promotion du développement local. Cependant, malgré la bonne volonté des pouvoirs publics qui initient des actions en faveur de l'amélioration de la collecte des ressources propres dans les communes, force est de constater que les résultats demeurent insuffisants, du fait de certains facteurs dont la rupture de la confiance entre les contribuables et les autorités locales.

En effet, le développement local en Côte d'Ivoire implique la contribution des citoyens à l'assiette fiscale à travers le paiement des taxes et impôts. Pourtant, les communes font face à l'incivisme fiscal de la part des contribuables avec pour conséquence le faible taux de recouvrement des ressources propres.

Cette faiblesse du recouvrement des ressources propres des collectivités territoriales constitue une entrave au processus de développement local. En effet, cette situation contraint les autorités administratives locales à réduire leur champ d'investissements locaux. A ce propos, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire (DGTCP), dans un rapport d'étude rendu public en 2018, souligne que la faible proportion des ressources propres des collectivités territoriales dans leurs recettes globales est imputable à plusieurs facteurs, d'ordre opérationnel, qui freinent les actions menées par ces entités en vue du recouvrement efficace des ressources.

Ainsi, les collectivités se retrouvent face à une déperdition des taxes municipales avec quelque fois  $\frac{2}{3}$  des taxes municipales collectées qui ne sont pas reversées à la collectivité. Idéalement, les collecteurs de taxes fournissent aux contribuables un ticket à hauteur de leurs taxes que ces derniers paient aux collecteurs.

Malheureusement, de nombreux tickets sont falsifiés et ne correspondent pas à la valeur réelle de la taxe qui devrait être collectée. Les contribuables conscients du manque d'éthique de certains agents collecteurs ont tendance à se rebiffer et à croire que les sommes versées ne servent pas en réalité la communauté comme cela devrait être, mais des individus.

C'est d'ailleurs ce que tente d'expliquer G. Blundo (2006, pp.323-342) en affirmant que dans la perspective de garder par devers eux le fruit de leur collecte, les agents collecteurs sont prompts à privilégier les arrangements mutuels avec les contribuables. Aussi, il n'est pas surprenant que les collectivités ne puissent pas répondre aux attentes de développement des populations.

Dans le présent article, nous allons nous appesantir sur l'importance du rapport de confiance dans le recouvrement des ressources communales en Côte d'Ivoire, à travers une analyse des données recueillies sur le terrain. Ainsi, notre démarche, mettant au centre des débats les notions du civisme fiscal et de la confiance, nous a guidé vers la théorie de la confiance, évoquée par certains chercheurs dont Coleman cité par L. Eloi (2009, pp. 5-30) et F. Blanchot et E. Campoy (2021, p7).

Aussi, nous postulons que l'environnement actuel de la collecte des ressources propres et l'insuffisance de communication des élus locaux autour des recettes collectées et des initiatives locales seraient à l'origine de la rupture de confiance.

## 1. Méthodologie

Notre enquête a été menée entre décembre 2021 et janvier 2023 dans une trentaine de collectivités de la Côte d'Ivoire. Au niveau des méthodes d'enquête, notre échantillon a été sélectionné dans trente (30) communes en Côte d'Ivoire.

Le matériel d'enquête se résume au questionnaire, à l'observation et à l'entretien. Le plan d'échantillonnage que nous avons retenu dans cet article découle du plan d'échantillonnage probabiliste (L. Bonneville, S. Grosjean et M. Lagacé, 2007, p.93).

À travers un questionnaire, nous avons demandé les avis de 900 personnes, en raison de 20 usagers assujettis aux taxes communales par localités sur leur perception de la fiscalité locale et 10 agents collecteurs sur l'engagement citoyen des contribuables.

Ainsi, les données ont été organisées autour de trois (3) variables : les contribuables paient-ils leurs taxes ? Les contribuables font-ils confiance aux agents de la mairie ? Les contribuables savent-ils ce que fait la mairie des taxes collectées ?

Pour les méthodes d'analyse, nous avons utilisé la méthode quantitative pour analyser les données et faire une compilation des données d'enquête au travers du logiciel IBM SPSS, de comptabiliser les données de l'enquête, et de ressortir des courbes explicatives.

Quant à la méthode qualitative, elle nous a permis de recueillir directement les avis des personnes interrogées sur la question relative à la confiance entre contribuable et élus locaux. Cette méthode nous a particulièrement été utile au forum des marchés d'Adjamé où nous avons eu des entretiens avec les contribuables et quelques agents collecteurs.

## 2. Ancrage théorique

### 2.1. La théorie de la confiance de Coleman

Dans son ouvrage *Foundations of Social Theory* (1990) Coleman élabore la théorie sociale de la confiance. Il explique son fonctionnement et le comportement des systèmes sociaux (et non les comportements individuels). Coleman étudie ces systèmes à partir du comportement de leurs composantes qui peuvent être des individus ou des collectifs appelés « corporate actors » (entreprises, communautés, nations, etc). Il aboutit à l'idée selon laquelle dans de tel système, la relation est fondée sur le principe de la confiance. Coleman (1990, p.104) précise à ce propos :

« Le fait de faire confiance conduit à mettre des ressources entre les mains de personnes (les trustees) qui les utiliseront pour leur propre bénéfice, au bénéfice du trustor, et/ou au bénéfice des deux. Deuxièmement, si le trustee est digne de confiance (trustworthy), s'il respecte la confiance qui lui est donnée, la situation du trustor sera meilleure qu'en l'absence de confiance, tandis que si le trustee n'est pas digne de confiance, la situation du trustor sera pire que s'il n'avait pas fait confiance. Troisièmement, le fait de faire confiance peut impliquer des échanges explicites (par exemple des intérêts en contrepartie d'un prêt, mais peut aussi constituer un acte unilatéral, autrement dit conduire le trustor à placer des ressources à la disposition du trustee sans aucun engagement réel du trustee. Enfin, le trustor est concerné par les actions futures du trustee. Il existe de nombreux dispositifs pour gérer ce décalage temporel sans recourir à la confiance ».

La théorie de la confiance telle que présentée par Coleman apparaît comme le fer de lance de la bonne tenue de la collecte des ressources propres dans les collectivités, elle permet de mieux cerner la réticence des contribuables dans le paiement des taxes. à travers les concepts de Trustor et Trustee, nous mettrons en lumière la relation qui existe entre contribuables et élus locaux. Pour pallier l'insuffisance de confiance entre usagers et élus locaux, il convient de faire appel à un modèle communicationnel en vue de parvenir à un changement de comportement.

### 3.1 Le Modèle de la communication pour le changement social et comportemental

La communication pour le changement social et comportemental (CCSC) est une approche qui favorise et facilite les changements dans les connaissances, les attitudes, les normes, les croyances et les comportements. Dans le cadre de notre article, cette approche permettra de mener une campagne de sensibilisation des usagers au civisme fiscale et des agents collecteurs aux bonnes pratiques.

Dans la mesure où la réussite de notre initiative repose essentiellement sur son acceptation par toutes les parties impliquées dans sa mise en œuvre, il est indiqué que nous axons notre démarche à la fois sur le changement de comportement, mais surtout sur le changement de l'environnement dans lequel évolue les acteurs de la collecte des taxes. Une sensibilisation intense à l'endroit des agents collecteurs, afin de les amener à prendre conscience sur la nécessité de changer de vision et de façon de faire.

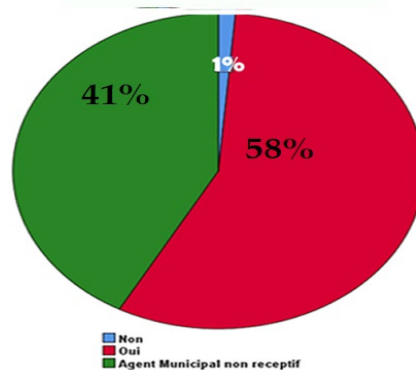
## 3. Présentation et analyse des résultats

### 3.1. Présentations des résultats

Les résultats obtenus à l'issue de cette étude sont illustrés à travers des diagrammes. Ce mode de présentation en effet, s'est fait comme le disaient M. Corbière et N. Larrivière (2014, p.15), « dans l'optique d'aller au-delà de la description pour une compréhension plus approfondie, plus interprétative du phénomène ». Autrement dit, l'intérêt d'usage des diagrammes pour présenter les résultats, réside dans la présentation visuelle des tendances, c'est-à-dire, en valeurs statistiques (L. Bonneville, S. Grosjean et M. Lagacé (2007, p.129).

#### 3.1.1 Variable destinée aux agents collecteurs

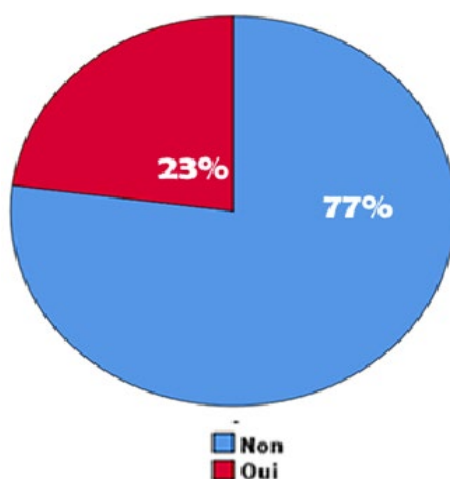
Figure 1. Les contribuables payent-ils leurs taxes ?



Source : notre enquête, décembre 2021

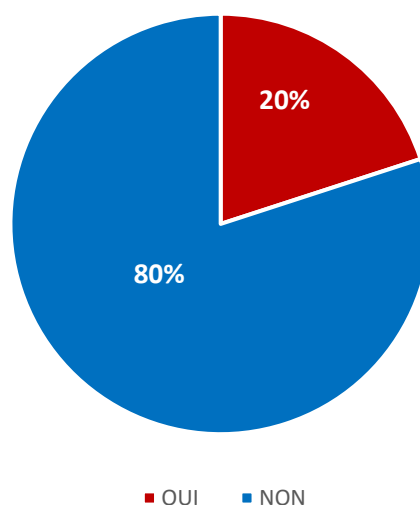
**Tableau 1 : Tableau récapitulatif**

Nombre total de répondants	300	100%
Contribuables faisant des difficultés au paiement des taxes	174	58%
Contribuables prompts au paiement des taxes	123	41%
Réponses non souhaitées	3	1%

**3.1.2. Variable destinée aux contribuables****Figure 2. Les contribuables font-ils confiance aux agents de la mairie ?****Tableau 2 : Tableau récapitulatif**

Nombre total de répondants	600	100%
Contribuables avouant ne pas faire confiance aux agents de la mairie	463	77%
Contribuables prompts au paiement des taxes	137	23%
Réponses non souhaitées	3	1%



**Figure 3 : Les contribuables savent –ils ce que fait la mairie des taxes collectées ?****Tableau 3 : Tableau récapitulatif**

Nombre total de répondants	600	100%
Contribuables avouant ne pas savoir ce que la mairie fait des sommes collectées	480	80%
Contribuables avouant savoir ce que la mairie fait des taxes collectés	120	20%

### 3.2. Analyse des résultats

La première variable destinée aux agents chargés de la collecte dans les Mairies nous a permis de comprendre les attitudes et comportement des contribuables face à l'obligation fiscale. Ainsi, nous avons pu noter que sur la population cible de 300 agents, 174, soit 58%, ont affirmé que les contribuables n'aiment pas s'acquitter de leur taxe. La raison évoquée par ces derniers se résume dans le fait qu'ils disent dans leur ensemble ne pas comprendre le bien fondé du paiement des taxes. Par ailleurs, 123 agents, soit 41% de la population cible, prétendent de ne pas faire face à des refus de paiement de la part des contribuables. Enfin, 3 agents collecteurs, correspondant à 1% des 300 agents soumis au questionnaire n'ont pas souhaité s'exprimer.

Relativement à la deuxième variable destinée à 600 contribuables repartis dans les 30 communes choisies, il a été question de savoir s'ils faisaient confiance aux agents de la mairie. Sur cette question, 463 contribuables, soit 77% ont affirmé ne pas faire confiance aux agents. Ce sentiment se justifie, selon eux, par le constat que l'argent collecté servait les agents collecteurs plutôt que la mairie. Contrairement à ces derniers, 137 contribuables soit 23% ont affirmé s'acquitter régulièrement de leur taxe sans difficulté ni contrainte.

La troisième variable nous permet de savoir que 480 contribuables sur 600 se plaignent de ne pas savoir ce à quoi servent les taxes collectées par la mairie.

En outre, le forum des marchés d'Adjamé, à Abidjan, construit en 2001 avec une capacité d'accueil de 13 000 commerçants, est à ce jour, le plus grand marché de l'Afrique de l'ouest. Il est couvert par 8 agents collecteurs employés de mairie et 16 sous collecteurs, inconnus de la sous-direction des ressources humaines de la mairie.

Selon différentes sources qui ont souhaité garder l'anonymat, les sous collecteurs sont recrutés en toute illégalité, directement par les agents collecteurs, qui leur fixent un salaire sur la base des montants perçus dans leur secteur. Situation que semble tolérer l'autorité municipale qui parfois, au dire de certains collecteurs, propose que des jeunes soient recrutés comme sous collecteurs.

Le 1<sup>er</sup> étage comporte 4 quartiers (Zones). À la tête de chaque quartier, un agent collecteur assermenté. Chaque quartier est animé par 2 sous collecteurs. Ce qui donne pour le 1<sup>er</sup> étage : 4 agents collecteurs et 8 sous collecteurs, un effectif de 12 personnes. Les points de jonction entre les 4 quartiers sont des zones où la recette revient aux 4 agents collecteurs. Cette zone est dite non déclarée. Le même principe se reproduit au 2<sup>e</sup> étage qui emploie également 12 personnes avec également une zone dite non déclarée à la régie.

Selon les études de prospections effectuées par les services municipaux en liaison avec les équipes de e-communes qui ont réalisé un recensement des contribuables du forum en janvier 2022, le potentiel du recouvrement de taxe journalière du forum des marchés est estimé à environ 2 500 000 FCFA jour.

Cependant, les livres comptables de la mairie ont révélé que moins de 500 000 FCFA est reversé par jour au titre de la taxe journalière du Forum des Marchés. « Le constat semble alarmant face à la déperdition des ressources qui est énorme », avoue un responsable de la Direction financière qui a souhaité garder l'anonymat. À la lumière de ce qui précède, il est apparu que la collecte des ressources propres des collectivités peine à atteindre les objectifs fixés du fait de l'incivisme fiscal des contribuables lié aux agissements illégaux des agents collecteurs.

Par ailleurs, les usagers font le constat qu'en dépit de la déperdition des ressources dans les collectivités, les élus locaux n'en parlent pas suffisamment. Pour beaucoup, ce mutisme est assimilé à une complicité de leur part.

#### **4. Discussion des résultats**

De notre analyse, il ressort clairement que la confiance apparaît comme l'une des conditions sine qua non à la bonne tenue de la collecte des ressources propres. c'est la rupture de la confiance qui expliquerait le climat délétère de confiance qui existe entre populations présentées comme « trustor » et gouvernants locaux « trustee ». les « trustor » s'opposent au principe même de l'acquiescement à la fiscalité locale.

Dans cette perspective, Sichtmann cité par A. Yachoulti (2017, p.81) rappelle que le « trustor » est la personne qui fait confiance, tandis que le « Trustee » est la personne qui bénéficie de la confiance. Poursuivant, il souligne que « le trustor » n'a pas d'emblée la certitude que « le trustee » va veiller à son bien-être, mais il accepte de prendre le risque, conscient des avantages susceptibles d'être tirés de cette confiance. Selon Coleman cité par Eloi (2019, pp.25- 34), « une relation de confiance réciproque » se renforce mutuellement pour chaque partie, car chaque partie à une incitation propre à être fiable. *La confiance est la condition préalable à toute forme de « coopération sociale »*. Les contribuables « Le trustor » acceptent mieux de payer quand ils savent que leur argent sera dépensé utilement par « le trustee » pour des services dont ils ont besoin.

Pourtant, de nombreuses collectivités ne placent pas cette confiance au centre de leurs stratégies en matière de discipline fiscale. Cela se perçoit dans la façon dont elles collectent les taxes et les habitudes non conformes des agents à charge des dites collectes.

En effet, un agent collecteur manipulant les deniers publics et étant prompt à engager les négociations avec les contribuables en vue de paiements illicites à son profil, brise

la confiance entre lui et les contribuables qui concluront que l'argent des taxes sert les individus et non l'institution.

G. Blundo (2006, pp.323-342) avait à juste raison de souligner que les commerçants dans les marchés sénégalais se plaignent de ne pas savoir ce à quoi sert l'argent qu'il donne, malgré eux, aux agents collecteurs de la collectivité. Cette réalité, bien souvent, met en évidence la dichotomie qui existe entre ce qui est et ce qui devrait être. Pourtant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (1789, article 14), en son article 14 stipule que : « Les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ».

Autrement dit, en ce qui nous concerne, si les populations des collectivités de manière libre s'engagent au paiement des taxes, en retour elles devraient avoir la possibilité de suivre l'utilisation des ressources collectées, à travers la présentation des investissements réalisées, d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée, à travers la constitution des budgets triennaux des collectivités. Le mutisme des responsables financiers sur les recettes fiscales et celui des élus locaux sur les investissements réalisés ou à réaliser sont autant de questions qui amènent les contribuables à s'opposer ou à vouloir contourner le paiement des taxes dans les collectivités.

En effet, les dirigeants locaux « Trustee » ne communiquent pas aux populations « Trustor », les informations sur l'état d'exécution du budget. On pourrait croire qu'ils leur dissimulent les informations relatives aux résultats et aux difficultés de la gestion de la collectivité. Cette situation amène les contribuables à se soustraire de toute action de développement entreprise par les responsables locaux. Les opérations de recouvrement des recettes propres ne font pas l'objet d'un contrôle régulier par les services compétents. Profitant de pareilles situations, les agents commis au recouvrement s'adonnent à la fraude. Ils confectionnent des carnets de quittance parallèles à usage personnel. Cette pratique entraîne des déperditions de ressources propres des entités décentralisées.

De ce qui précède, il est clairement établi que le niveau insignifiant des recettes propres des collectivités territoriales dans leurs ressources globales est lié à une insuffisance communicationnelle qui fait que le citoyen ne semble pas savoir ceux à quoi serviront les taxes dont il s'acquitte.

En outre, l'absence ou l'insuffisance de communication autour des initiatives des collectivités confortent les populations dans leur refus de contribuer au développement local, à travers le paiement des taxes. A ce propos, G. Chambas, J. F. Brun et G. R. Graziosi (2007, p.11) soutiennent que « dans de nombreuses collectivités, la réticence des contribuables à payer s'explique par l'insuffisance des prestations délivrées (désorganisation voire inexistence du ramassage des ordures ménagères, insalubrité et insécurité des marchés, encombrement des trottoirs avec l'installation anarchique des cantines et souks, manque d'entretien des ouvrages de voiries et de drainage, etc....).

Il ressort des enquêtes contribuables menées dans divers pays africains que les usagers se déclarent prêts à payer le prix du service rendu à condition que le service en question réponde à leurs besoins et que la qualité du service soit garantie ». Cette réalité décrite également dans nos travaux met au centre des réflexions, le principe même de l'acceptation du paiement des taxes dans la collectivité qui explique qu'au cours des missions de recouvrement, les agents de collecte se heurtent à la résistance des populations devant s'acquitter des taxes liées à leurs activités économiques. Ce sentiment d'incivisme fiscal développé par les citoyens locaux est associé à certains

facteurs déterminants dont le manque de confiance envers les responsables locaux quant à la gestion transparente des ressources.

En somme, pour que les collectivités parviennent à une adhésion massive de la part des contribuables, il s'impose de mener des actions de communication, à l'effet de les instruire sur les actions de développement engagées et qui sont rendues possible grâce aux ressources propres collectées.

## 5. Perspectives

L'acceptation même du principe de l'acquiescement fiscal par les contribuables est le fondement de la performance du recouvrement des ressources propres dans les collectivités.

En effet, il résulte de notre enquête menée entre décembre 2021 et janvier 2023 dans une trentaine de collectivités de la Côte d'Ivoire, que les contribuables de manière générale affichent une réticence vis-à-vis du paiement des taxes. La confiance entre les élus locaux et les contribuables est mis à mal, car les seconds accusent les premiers de gouvernance non transparente. Pour les contribuables, l'argent collecté sert davantage les individus que la collectivité. La présente démarche vise donc, à travers des actions de communications, à rétablir la confiance entre élus locaux et contribuables pour une adhésion à la fiscalité locale.

Cette campagne de communication a pour objectif, de manière générale, de sensibiliser l'ensemble des contribuables en vue d'un changement de comportement pour un consentement au paiement des taxes locales. De manière particulière, notre campagne de communication vise à sensibiliser les populations à la citoyenneté fiscale, sensibiliser les agents collecteurs aux bonnes pratiques en vue d'endiguer la corruption et la déperdition des ressources, sensibiliser les élus locaux à une communication sur les actions initiées en faveur des populations.

Ainsi, nous parviendrons à rétablir la confiance entre élus locaux et contribuables, à faire du consentement à l'impôt est désormais une réalité, à engager les contribuables dans la lutte contre la déperdition en s'abstenant de s'inscrire dans certaines pratiques à informer les populations de la gouvernance locale ainsi que toutes les réalisations faites par les élus locaux. Toutes choses qui permettront d'accroître de façon optimale les ressources propres des collectivités territoriales.

## Conclusion

L'État de Côte d'Ivoire à l'instar de nombreux pays africains s'est engagé à travers la politique de décentralisation à donner la possibilité aux collectivités territoriales d'être les acteurs clés du développement local. Cette vision, porteuse de beaucoup d'espoirs s'est butée malheureusement à de nombreuses réalités sociales qui n'ont pas permis une atteinte efficiente des objectifs escomptés.

En effet, en dépit de la libre administration consacrée par le dispositif réglementaire, les structures décentralisées dépendent majoritairement des subventions de l'État. Les ressources propres de ces entités restent insuffisantes, voire quasi-inexistantes pour d'autres. Cette situation, qui reste imputable aux difficultés éprouvées par ces organes locaux pour recouvrer leurs recettes, interpelle tous les acteurs de développement. L'incivisme fiscal né de la rupture de confiance entre contribuables et élus locaux apparaît comme l'un des facteurs qui entravent la bonne collecte des ressources propres locales.

À la lumière de la théorie de la confiance selon Coleman, nous avons pu appréhender la question et compris que la rupture de la confiance, largement énoncée par les

populations interrogées, expliquerait le climat délétère qui prévaut entre populations présentées comme « trustor » et gouvernants locaux « trustee ». Ce qui justifie que les « trustor » s'opposent au principe même de l'acquittement à la fiscalité locale. La confiance telle que conceptualisée par Coleman, apparaît comme l'épine dorsale de la citoyenneté fiscale. Cependant, elle ne nous offre pas de perspectives en vue de changer le regard des citoyens. C'est pourquoi, nous avons fait appel au modèle de la communication pour le changement social et comportemental en vue de sensibiliser les contribuables et les amener à adopter le civisme fiscal.

Notre étude n'est qu'un pan de la réflexion à porter sur les difficultés liées au recouvrement des ressources propres des collectivités. Bien au-delà de la rupture de la confiance entre contribuables et élus locaux, certains facteurs comme la corruption, le clientélisme, la mauvaise gouvernance publique, ont également été relevés et pourraient également être des facteurs favorisant l'incivisme fiscal.

### Références Bibliographiques

Blanchot Fabien et Campoy Éric, (2021), « La confiance chez Coleman : revue et regard critique » in *Cahier de la Chaire Confiance et Management*, n°8, Université Paris-Dauphine, p.7.

Blundo Georgio, (2006), « Je n'ai pas besoin de ticket : négociation des droits de marché et petite corruption dans les collectivités locales sénégalaises » in *revue Décentralisation et pouvoirs en Afrique*, Paris, IRD/IH, pp.323-342.

Bonneville Luc, Grosjean Sylvie et Lagacé Martine (2007), *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, Quebec, Éditeur Gaetan Morin, p.93.

Chambas Gérard, Jean François Brun et Graziosi Grégoire Rota, (2007), *Chocs et Mobilisation des Recettes Publiques dans les Pays en Développement*, Paris, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI).

Coleman James Samuel, (1990), *Fondation de la théorie sociale*, Harvard University Press.

Corbière Marc, et Larivière Nadine, (Éds), (2014). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes. Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, (1789), article 14, disponible sur <https://gallica.bnf.fr/essentiels/repere/declaration-droits-homme-1789>, consulté le 05/04/2023 à 16h18.

DGTCP, (2018), *Rapport d'étude sur la mobilisation des ressources propres des collectivités territoriales, septembre 2018*, p.15.

Yachoulti Anass, (2017), « La confiance au sein des organisations : Apport conceptuel » in *Journal of Academic Finance*, Maroc, Université Ibn Tofail, pp. 78-92.